



Government  
of Canada

Gouvernement  
du Canada

Interagency Advisory Panel  
on Research Ethics

Groupe consultatif interagences  
en éthique de la recherche

Ottawa, Canada  
K1A 1H5

**Appel de candidatures par le  
Groupe consultatif interagences en éthique de la recherche pour l'établissement d'un  
Comité de travail spécial de l'éthique de la recherche en sciences  
humaines**

Le Groupe consultatif interagences en éthique de la recherche (GER) est heureux d'annoncer un appel public de candidatures pour la création d'un Comité de travail spécial de l'éthique de la recherche en sciences humaines.

**Contexte**

Dans l'*Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains* (EPTC), il est question des « devoirs interdépendants partagés par les chercheurs, par les établissements et les commanditaires, ainsi que par les comités d'éthique de la recherche (CER), à l'égard des sujets de recherche. Cette politique tient compte des enjeux et des besoins communs à tous les domaines de recherche et vise à structurer des normes éthiques transcendant toutes ces disciplines »\*. L'application effective de ces normes se traduit par la considération donnée à la diversité et l'étendue des disciplines, aux méthodes et aux environnements de recherche, de même qu'aux diverses perspectives et approches philosophiques relatives aux dilemmes en éthique de la recherche.

C'est dans ce contexte, qu'en automne 2001, le Comité permanent du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) sur l'éthique et l'intégrité (CEI) a remis au Groupe consultatif interagences en éthique de la recherche (GER) nouvellement créé un mémoire faisant état des lacunes, des ambiguïtés linguistiques et du traitement insuffisant des questions relatives à l'éthique de la recherche en sciences humaines dans l'*Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains* (EPTC). Le CEI du CRSH a exhorté le GER à accorder son attention en premier lieu à ces questions dans l'établissement de son programme.

Après des pourparlers ultérieurs avec la Fédération canadienne des sciences humaines (FCSH), de même que des échanges récents avec des groupes comme des spécialistes en recherche qualitative et les anthropologues, il est devenu manifeste que l'EPTC devait mieux prendre en compte les problèmes et les contextes de l'éthique de la recherche dans le domaine des sciences humaines.

D'où la recommandation adoptée par le Groupe à sa réunion de juin 2002, visant l'établissement d'un comité de travail spécial de l'éthique en sciences humaines.

---

\* Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains, 1998.



Government  
of Canada

Gouvernement  
du Canada

Interagency Advisory Panel  
on Research Ethics

Groupe consultatif interagences  
en éthique de la recherche

Ottawa, Canada  
K1A 1H5

## **Mandat (Novembre 2002)**

### **Objectif**

Fournir au Groupe des avis et des recommandations sur les approches stratégiques à adopter pour l'examen des aspects prioritaires de l'éthique de la recherche en sciences humaines pour l'EPTC.

### **Rôle du Comité de travail spécial**

Fournir des avis et des recommandations au sujet des priorités relatives aux sciences humaines pour l'EPTC à la suite d'activités telles que :

1. Examiner des documents, des rapports et des analyses rédigés récemment.
2. Au besoin, solliciter d'autres avis sur les points à examiner.
3. Consulter les personnes qui participent aux recherches.
4. Donner des avis sur les points prioritaires et sur la façon de les aborder.
5. Recenser les ressources utiles ou les groupes d'experts pour l'examen plus approfondi des points recensés.
6. Proposer des stratégies et des options pour l'examen cohérent des points prioritaires (p. ex., documents de recherche sur commande, ateliers, réunions, consultations, etc.).

### **Responsabilités**

- a. *Présidence du Comité de travail spécial* : Un membre du Groupe de travail sur l'évolution du GER préside le Comité de travail spécial de l'éthique de la recherche en sciences humaines.
- b. *Rapport* : Dans un premier temps, le Comité de travail spécial présente ses rapports et ses recommandations au GER.
- c. *Suivi* : Dans un deuxième temps, le GER examine le rapport et demande au Groupe de travail sur l'évolution du GER de faire le suivi nécessaire.

### **Durée**

Le Comité de travail aura un mandat initial d'une durée d'un an, avec possibilité de renouvellement.

### **Réunions**

Il est prévu qu'il y aura deux réunions à Ottawa, de même que des conférences téléphoniques et des échanges par courrier électronique. Une délégation du Comité sera invitée à présenter ses résultats et recommandations préliminaires à une séance spéciale du GER au Congrès des sciences humaines le 1<sup>er</sup> juin 2003.

## **Calendrier préliminaire**

Le Comité de travail spécial de l'éthique de la recherche en sciences humaines devra travailler de façon intensive. Il doit en principe présenter un rapport préliminaire dans les quatre mois suivant sa première réunion et un rapport définitif dans les six mois. Après la présentation du rapport définitif, d'autres consultations avec le Comité pourront avoir lieu et ce, jusqu'à la fin de son mandat.

## **Composition**

Le Comité de travail spécial comprendra au moins **cinq** membres attirés et **quatre** membres d'office, outre son président, qui doit être un membre du GER. Il ne doit pas y avoir plus de **10** membres.

L'ensemble du Comité comprendra des spécialistes et des représentants des milieux suivants :

- Sciences sociales
- Humanités
- Sociétés savantes représentant les spécialistes des sciences humaines
- Groupes s'intéressant à l'éthique, en particulier des personnes qui connaissent bien l'éthique de la recherche en sciences humaines
- Des représentants de tous les niveaux des milieux de la recherche, y compris des étudiants.

Des membres connaissent bien l'éthique de la recherche en sciences humaines en provenance des entités ci-après seront invités à siéger à titre de membres d'office :

- le Sous-comité de l'éthique et de l'intégrité de la Fédération canadienne des sciences humaines (FCSH)
- le Comité permanent de l'éthique et de l'intégrité du CRSH
- le Comité permanent de l'éthique des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)
- un membre du conseil du Conseil national d'éthique en recherche chez l'humain (CNERH).

## **Critères de sélection pour les membres nommés**

Les membres attirés seront choisis en fonction de leur connaissance étendue des questions relatives à l'éthique de la recherche intéressant le milieu des sciences humaines, de leur expertise en recherche et de leur expérience à titre de membre d'un comité d'éthique de la recherche. Il faudra assurer une représentation équitable des hommes et des femmes, ainsi que selon la langue et selon les régions.

Dans une déclaration d'intérêt d'au plus mille mots, il faut aborder les points suivants :

1. expérience et expertise dans l'éthique de la recherche avec des êtres humains et l'EPTC (p. ex., participation à un CER, recherche exigeant la participation de sujets humains, etc.);
2. participation à des organismes disciplinaires (p. ex., des organismes professionnels ou sociétés savantes);
3. un énoncé de vos motifs pour siéger à ce comité et de la contribution que vous pourriez y apporter à votre avis.

## **Comité de sélection**

Un comité de sélection composé de membres du GER, du CEI du CRSH et de la FCSH choisira les membres en fonction des critères de sélection. Le président du comité de sélection sera un membre du GER autre que le membre du GER qui présidera le Comité de travail spécial. La liste définitive des personnes désignées sera approuvée par les membres du GER.

## **Présentation des candidatures**

Prière d'envoyer votre curriculum vitae et votre déclaration d'intérêt par courrier électronique, par lettre ou par télécopieur, au plus tard le **5 février 2003** à :

Appel de candidatures

Comité de travail spécial de l'éthique de la recherche en sciences humaines

Secrétariat en éthique de la recherche

350, rue Albert

Ottawa ON K1A 1H5

Tél.: (613) 996-0072

Télec. : (613) 996-7117

Courrier électronique : [secretariat@ger.ethique.gc.ca](mailto:secretariat@ger.ethique.gc.ca)

Site internet : [www.ger.ethique.gc.ca](http://www.ger.ethique.gc.ca)

Tous les renseignements et les documents reçus sont conservés dans la plus stricte confidentialité et ils sont protégés en vertu des lois fédérales sur la protection des renseignements personnels et sur l'accès à l'information. Le Secrétariat conserve les renseignements et les documents présentés pour une période de trois ans, au cas où ils pourraient servir dans le cadre d'autres initiatives à venir du GER.

Nous demandons à toutes les personnes qui reçoivent cet appel de candidatures d'y donner la plus large diffusion possible. Prière de le transmettre aux institutions, organismes et personnes qui pourraient être intéressés à l'afficher ou à y répondre.

Le GER vous remercie à l'avance de votre appui pour que cette initiative importante bénéficie de la plus large diffusion possible.